

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 05 avril 2018

PRESENTS : MM. CUTELLE M , CLERC D, MUTTINELLI G, GODARD JC, CURTENAZ M, BACHMANN F, BAJOT F, CHAILLOU P, CRETIN L, GERMAIN C, PUTELAT N, PUTELAT O, PERONCINI J, RAFFAULT M, TREYVAUD S.

EXCUSE : /

Convocations du 29.03.2018

Ouverture de la séance : 19h00

Secrétaire de séance : BAJOT Francis

Auxiliaire : MOREL Charlotte (agent)

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU : le compte rendu du 7 mars 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents.

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 DU BUDGET PRINCIPAL ET CELUI DE L'EAU 2018 :

Les comptes administratifs 2017 du budget principal et de l'eau ayant été votés à la réunion précédente, il convient d'affecter les résultats pour les intégrer aux budgets 2018.

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats comme suit :

Budget principal : DEL01042018

- Vu l'excédent de la section de fonctionnement constaté au compte administratif 2017, s'élevant à la somme de **529 382.43 €**.

DECIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement 2017 comme suit :

- **67 000.00 €** au compte **002** de la section de fonctionnement du BP 2018.
- **462 382.43 €** au compte **1068** de la section d'investissement du BP 2018.

Budget de l'eau : DEL02042018

- Vu l'excédent cumulé de la section d'exploitation constaté au compte administratif 2017, s'élevant à la somme de **16 994.70 €**.

DECIDE d'affecter l'intégralité du résultat de la section d'exploitation 2017 au compte **002** de la section d'exploitation du BP 2018.

VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2018 : DEL03042018

Lecture est donnée au Conseil Municipal de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire, sans majoration, les taux votés en 2017, qui resteront donc les suivants :

Taxe d'habitation	8.02 %
Taxe foncière (bâti)	6.16 %
Taxe foncière (non bâti)	39.53 %
CFE	19.19 %

Ces taux s'appliquent aux bases d'imposition revalorisées par les Services Fiscaux.

BUDGETS PRIMITIFS 2018 :

DEL04042018 Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de budget primitif 2018, équilibré en recettes et dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : **1 337 403.00 €**
- Section d'investissement : **1 533 321.28 €**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2018.

DEL05042018 Le Conseil Municipal adopte le budget primitif de l'eau, équilibré en recettes et dépenses comme suit :

- Section d'exploitation : **156 791.72 €**
- Section d'investissement : **249 056.57 €**

Dans le même temps, le Conseil est informé que la facturation de l'eau 2018 (*consommation du 01/01/2017 au 31/12/2017*) est faite.

Les usagers pourront continuer à payer par internet en se rendant sur le site de la commune www.eloise.fr sur la page d'accueil.

INFORMATIONS /QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

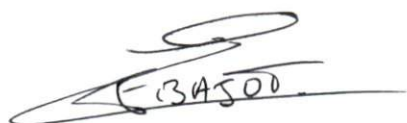
Est informé du recrutement :

- de Jean-François DURRAFOURG du 02/04/2018 au 30/09/2018 pour le poste d'agent saisonnier ;
- de Mathilde MUSITELLI et Camille CRETIN pour les emplois d'été de juillet et août ;
- de Catherine BESSADET pour le remplacement en congé maternité de Charlotte ;

Prend acte :

- des nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie jusqu'au 30 septembre 2018 soit :
Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
- de la fête des Mères organisée le samedi 26/05/2018 à 19h00 à la salle de la Fruitière
- de l'inauguration du nouveau centre technique et des chemins piétonniers le vendredi 1^{er} juin 2018. La population est conviée à partir de 18h30 au nouveau centre technique.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,



LE MAIRE,

CUTELLE Marthe

